

COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 30 septembre 2020

L'an deux mille vingt, le trente septembre, le Conseil Communautaire dûment convoqué en date du vingt et un septembre deux mille vingt, s'est réuni à 17 heures à la salle des fêtes de Pierrelatte sous la présidence de Monsieur Jean-Michel CATELINOIS.

Etaient présents :

Mesdames : Véronique ALLIEZ, Céline ARANEGA, Jacqueline BESSIERE, Véronique CANESTRARI, Véronique CROS, Marie FERNANDEZ, Christine FOROT, Véronique HURBIN, Eloïse MANSER, Patricia MASSAUDET-SOJKA, Catherine MIGLIORI, Agnès MILHAUD, Sylvie MOLINIÉ, Hélène MOULY, Nathalie SAGE, Malika YAHIAOUI

Messieurs : William AUGUSTE, Jean-Michel AVIAS, Didier BESNIER, Jean-Marc CARIAS, Éric CAROU, Jean-Michel CATELINOIS, Guillaume DEPIERRE, Romain ENTAT, Patrice ESCOFFIER, Guy FAYOLLE, Denis GAILLARD, Alain GALLU, Maryannick GARIN, Gérard HORTAIL, François LAPLANCHE-SERVIGNE, Antonio LOPEZ, Hichame MARGOUM, Hervé MEDINA, Jean-Luc PERILLON, Richard POIGNET, Jean-Pierre PLANEL, Jean-Marie PUEL, Christian SABATIER, Patrick SCOTTO DI CARLO, Daniel VEILLY

Etaient représentés :

Madame Sandrine BARAKEL donne procuration à Monsieur Jean-Marc CARIAS

Madame Marie-Pierre MOUTON donne procuration à Madame Christine FOROT

Madame Béatrice MARTIN donne procuration à Monsieur Alain GALLU

Madame Sophie SOUBEYRAS donne procuration à Monsieur Jean-Pierre PLANEL

Monsieur Antonio LOPEZ donne procuration à Monsieur Didier BESNIER

Absents : Georgia BRUN, Peggy FISSIER

2020-76 Nomination du secrétaire de séance

Rapporteur : Jean-Michel CATELINOIS

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **DECLARE**, Patricia MASSAUDET-SOJKA, secrétaire de séance.

2020-77 MESURE SANITAIRE EXCEPTIONNELLE - TENUE DE LA SEANCE A LA SALLE DES FETES DE PIERRELATTE

Rapporteur : Jean-Michel CATELINOIS

Le conseil communautaire, après avoir entendu l'exposé:

-PRENDRE ACTE que la présente séance du conseil communautaire se déroule à la salle des fêtes, Avenue du Maréchal Juin à Pierrelatte, et que les séances suivantes, hors levée des mesures sanitaires, pourront également s'y dérouler.

2020-78 PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 26 NOVEMBRE 2019

Rapporteur : Jean-Michel CATELINOIS

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **la majorité** des suffrages exprimés avec 37 voix pour et 8 abstentions (Marie FERNANDEZ, Eloïse MANSER, Hichame MARGOUM, Malika YAHIAOUI, William AUGUSTE, Jean-Luc PERILLON, Sylvie MOLINIÉ, Daniel VEILLY)

- **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du 26 novembre 2019

2020-79 PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 30 JANVIER 2020

Rapporteur : Jean-Michel CATELINOIS

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **la majorité** des suffrages exprimés avec 37 voix pour et 8 abstentions (Marie FERNANDEZ, Eloïse MANSER, Hichame MARGOUM, Malika YAHIAOUI, William AUGUSTE, Jean-Luc PERILLON, Sylvie MOLINIÉ, Daniel VEILLY)

- **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du 30 janvier 2020

2020-80 COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES – CREATION ET COMPOSITION

Rapporteur : Jean-Michel CATELINOIS

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **DECIDE DE CREER** les commissions communautaires suivantes chargées d'examiner les projets de délibérations qui seront soumis au conseil :

- Finances
- Prospective
- Aménagement du territoire
- Développement économique, agriculture, tourisme
- Mutualisation
- Environnement
- Déchets ménagers

- **FIXE** la composition des commissions de la manière suivante :

		Finances	Prospective	Aménagement du Territoire	Dévl. Eco.Agri. Tourisme	Mutualisations	Environnement	Déchets ménagers
1	Président commission	AVIAS J Michel (B)	CATELINOIS J Michel (SP3C)	FERNANDEZ Marie (D)	GALLU Alain (P)	BESNIER Didier ®	GARIN Maryannick ©	MOULY Hélène ((LGG)
2	Délégué		CAROU Eric (D)		ALLIEZ Véronique (M)		AUGUSTE William (SR)	MOLINIÉ Sylvie (T)
3	Membre	SOULAIGRE Didier (LGG)	GACHON Wilfried (LBDT)	PONIZY Nicole (LGG)	VEZON DAUNIS Dominique (LGG)	MOULY Hélène (LGG)	FAVIER Romain (B)	GALISSARD Christophe (LGG)
4	Membre	MOULY Hélène (LGG)	GALLU Alain (P)	AVIAS Jean Michel (B)	PARET Patrick (B)	KOBI Fabienne (LGG)	MARTINAT Hervé (LBDT)	AVIAS Jean Michel (B)
5	Membre	PARET Patrick (B)	AUGUSTE William (SR)	ESCOFFIER Patrice (LBDT)	MARTINAT Hervé (LBDT)	MIGLIORI Catherine (B)	PUEL Jean Marie (M)	GACHON Wilfried (LBDT)
6	Membre	GORDILLO Nathalie (LBDT)	BESNIER Didier ®	GAILLARD Denis (P)	SABATIER Christian (P)	GORDILLO Nathalie (LBDT)	VIOT Véronique (P)	PLANEL Jean Pierre (P)
7	Membre	CHARMASSON Laurence (M)	FERNANDEZ Marie (D)	ARMAND Yves (SR)	VIGER Lionel (SR)	BEY Pierre (M)	ARMAND Yves (SR)	FOROT Christine (SR)
8	Membre	CARIAS Jean Marc (P)	MOULY Hélène (LGG)	BESNIER Didier ®	MILHAUD Agnès (LGA)	SOUBEYRAS Sophie (P)	MILHAUD Agnès (LGA)	CANESTRARI Véronique ®
9	Membre	MERLIN Marion (SR)	GARIN Maryannick ©	DI PAOLA Alain (D)	YAHIAOUI Malika (D)	AUGUSTE William (SR)	MARGOUM Hichame (D)	LAPLANCHE-SERVIGNE François (LGA)
10	Membre	CANESTRARI Véronique ®	PAYAN Renée (T)	HURBIN Véronique (SP3C)	MANSER Eloise (D)	LAPLANCHE-SERVIGNE François (LGA)	BELLOT Karine (D)	MILHAUD Agnès (LGA)
11	Membre	LAPLANCHESERVIGNE François (LGA)		THILL Dylette ©	SAGE Nathalie (SLR)	FERNANDEZ Marie (D)	SAGE Nathalie (SLR)	MARGOUM Hichame (D)
12	Membre	FERNANDEZ Marie (D)		HELSLOOT Pierre (suppléant C)	FAYOLLE Guy (SP3C)	MEDINA Hervé (SLR)	MOULY Hélène (LGG)	SAGE Nathalie (SLR)
13	Membre	MEDINA Hervé (SLR)		VEILLY Daniel (T)	ARANEGA Céline (SP3C)	BRUN Georgia (SP3C)	LAURE Fabienne (SP3C)	RIVIERE Alain (SP3C)
14	Membre	CATELINOIS Jean Michel (SP3C)			CHASTAN Hervé ©	BESSIERE Jacqueline (SP3C)	MOLINIE Sylvie (T)	LAURE Fabienne (SP3C)
15	Membre	PEYRON Jacques (T)			HUGUE OUVIEUX Virginie ©	THILL Dylette ©	SABEL Charles ©	MAVIEL Olivier (T)
16	Membre	HESLOOT Pierre ©			AYME François (T)	Maryannick GARIN ©		SIRVEN Didier (T)
17	Membre				Jean Luc PERILLON (SP3C)	ARNAUD Geneviève (T)		

2020-81 ASSOCIATION DES MAIRES ET PRESIDENTS DE COMMUNAUTES DE LA DROME - ADHESION

Rapporteur : Jean-Michel CATELINOIS

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **DECIDE D'ADHERER** à l'association des Maires de la Drôme, ce qui implique l'adhésion à l'Association des Maires de France
- **VALIDE** le montant de la cotisation annuelle pour 2020 qui s'élève à 2 674,20 euros.

2020-82 ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Rapporteur : Jean-Michel CATELINOIS

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **DECIDE** de ne pas procéder au scrutin secret et après consultation de l'assemblée opère un vote à main levée.
- **OPERE** le vote à main levée avec le résultat de 44 voix pour la liste unique ci-dessous
- **DECLARE** élus à la commission d'appel d'offre les membres suivants :

Membres titulaires	Membres suppléants
Jean-Michel AVIAS	Véronique CANESTRARI
Christine FOROT	Gérard HORTAIL
Sylvie MOLINIÉ	Nathalie SAGE
Jean-Michel CATELINOIS	Eric CAROU
Alain GALLU	Jean-Marc CARIAS

2020-83 RESSOURCES HUMAINES – CONVENTION AVEC LE CENTRE DE GESTION DE LA DROME POUR L'ETABLISSEMENT DES DOSSIERS RETRAITE DES AGENTS CNRACL

Rapporteur : Jean-Michel CATELINOIS

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **CONFIE** au Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Drôme l'établissement complet des dossiers CNRACL de la collectivité à compter du 1^{er} janvier 2020
- **ACTE** la convention jointe en annexe qui prévoit la prise en charge de différents types de dossiers et demandes selon les tarifs fixés par le Centre de Gestion et ce pour une durée de 3 ans soit jusqu'au 31.12.2022.
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer ladite convention.

2020-84 ARCHIVES - CONVENTION AVEC LE CENTRE DE GESTION DE LA DROME - AFFECTATION DE PERSONNEL DU CENTRE DE GESTION POUR UNE PRESTATION D'ARCHIVAGE

Rapporteur : Jean-Michel CATELINOIS

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** les termes de la convention d'affectation du personnel pour une prestation d'archivage avec le centre de Gestion de la Drôme telle qu'annexée,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document nécessaire à l'application de la présente délibération

2020-85 COMITE NATIONAL D' ACTIONS SOCIALES – DESIGNATION DES REPRESENTANTS

Rapporteur : Jean-Michel CATELINOIS

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **DÉSIGNE** comme délégués de la Communauté de Communes Drôme Sud Provence au sein du CNAS :

Représentant élu	Représentant agent
Véronique CROS	Anne GANGLOFF

2020-86 TABLEAU DES EFFECTIFS – MODIFICATION – CREATION D'EMPLOIS PERMANENTS ET NON PERMANENTS

Rapporteur : Jean-Michel CATELINOIS

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** la création des emplois permanents et non permanents comme définis dans les tableaux ci-dessous :

Cadre ou emplois	Catégorie	Effectif budgétaire	Effectif pourvu	Dont tps non complet
FILIERE ADMINISTRATIVE				
DGS fonctionnel	A	1	0	
Attaché hors classe	A	1	0	
Attaché principal	A	1	0	
Attaché	A	2	1	
Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	B	1	1	
Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	C	3	3	
Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	C	1	1	
Adjoint administratif 2 ^{ème} classe	C	5	4	
TOTAL ADMINISTRATIF		15	10	
FILIERE TECHNIQUE				
Ingénieur principal	A	2	1	
Ingénieur	A	2	1	
Technicien principal 1 ^{ère} classe	B	1	1	
Technicien principal 2 ^{ème} classe	B	1	1	
Technicien territorial	B	2	2	
Agent de maîtrise	C	1	0	
Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	C	1	1	
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	C	1	1	
Adjoint technique	C	4	2	
TOTAL TECHNIQUE		15	10	
EFFECTIF GLOBAL		30	20	

Emplois non permanents (temporaires) à créer	Catégorie	Nombre de postes	Tps de travail	A compter du
FILIERE ADMINISTRATIVE				
Adjoint administratif 2 ^{ème} classe pour exercer les fonctions d'agent référent pour la taxe de séjour et le déploiement des actions touristiques	C	1	35h	01/10/2020

FILIERE TECHNIQUE				
Adjoint technique pour exercer les fonctions d'agent d'animation au service déchets ménagers	C	1	35h	01/10/2020

- **INSCRIT** au budget les crédits correspondants.
- **AUTORISE** le Président à signer l'ensemble des pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

2020-87 CHARTE D'ENGAGEMENTS DU NOUVEAU RESEAU DE PROXIMITE DES FINANCES PUBLIQUES

Rapporteur : Jean-Michel CATELINOIS

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **VALIDE** la charte d'engagement du nouveau réseau de proximité des finances publiques telle que présentée
- **AUTORISE** le Président à signer la présente charte et l'ensemble des pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

2020-88 BUDGET PRIMITIF 2020 – RECTIFICATION D'UNE ERREUR MATERIELLE DANS LA DELIBERATION

Rapporteur : Jean-Michel AVIAS

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **ADOpte** le correctif présenté ci-dessous pour rendre conforme la délibération exécutoire avec le budget primitif principal voté par chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement en date du 21 juillet 2020.
- **CONFIRME** que la maquette budgétaire présentée lors de la séance du 21 juillet 2020 n'est pas modifiée.

	Budget Primitif 2020
Chapitre 011 – Charges à caractère général	1 530 968.46
Chapitre 012 – Charges de personnel	844 700.00
Chapitre 014 – Atténuation de produits	564 500.00
Chapitre 65 – Autres charges de gestion	2 795 500.00
Chapitre 66 – Charges Financières	32 213.00
Chapitre 67 – Charges exceptionnelles	185 000.00
Chapitre 022 – Dépenses imprévues	425 000.00
Chapitre 042 - Opérations d'ordre de section à section	302 500.00
Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement	775 077.55
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	7 455 459.01

Chapitre 013 – Atténuation de charges	0.00
Chapitre 70 – Produits des services	886 800.00
Chapitre 73 – Impôts et taxes	4 282 014.00
Chapitre 74 – Dotations et Participations	291 630.00
Chapitre 77 – Produits exceptionnels	19 340.00
Chapitre 042 - Opérations d'ordre de section à section	177 500.00
Chapitre 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00
Chapitre 002 – Excédent de fonctionnement reporté	1 798 175.01
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	7 455 459.01

	Budget Primitif 2020
Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles	27 389.00
Chapitre 21 – Immobilisations corporelles	654 572.40
Chapitre 23 – Immobilisations en cours	0.00
Chapitre 27 – Prêts	90 000.00
Chapitre 16 – Emprunts et dettes	232 150.00
<i>Chapitre 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>177 500.00</i>
Chapitre 001 – Déficit reporté	188 591.55
Chapitre 020 – Dépenses imprévues	50 000.00
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 420 202.95

Chapitre 13 – Subventions d'investissement reçues	222 605.00
Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées	0.00
Chapitre 10 – Dotations, fonds divers et réserves	120 020.40
Chapitre 10 – Excédent de fonctionnement	0.00
<i>Chapitre 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>302 500.00</i>
<i>Chapitre 021 – Virement de la section de fonctionnement</i>	<i>775 077.55</i>
<i>Chapitre 001 – Excédent d'investissement reporté</i>	<i>0.00</i>
RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 420 202.95

2020-89 BUDGET PRIMITIF DU SPANC 2020 – RECTIFICATION D'UNE ERREUR MATERIELLE DANS LA DELIBERATION

Rapporteur : Jean-Michel AVIAS

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **ADOPTE** le correctif présenté ci-dessous pour rendre conforme la délibération exécutoire avec le budget primitif du SPANC voté par chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement en date du 21 juillet 2020.
- **CONFIRME** que la maquette budgétaire présentée lors de la séance du 21 juillet 2020 n'est pas modifiée.

	Budget Primitif 2020
Chapitre 011 – Charges à caractère général	36 598,20
Chapitre 012 – Charges de personnel	57 000.00
Chapitre 014 – Atténuation de produits	0.00
Chapitre 65 – Autres charges de gestion	0.00
Chapitre 66 – Charges Financières	0.00
Chapitre 67 – Charges exceptionnelles	2 000.00
Chapitre 022 – Dépenses imprévues	6 100.00
<i>Chapitre 042 - Opérations d'ordre de section à section</i>	<i>880.00</i>
<i>Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement</i>	<i>7 249.49</i>
DEPENSES D'EXPLOITATION	109 827,69

Chapitre 013 – Atténuation de charges	0.00
Chapitre 70 – Produits des services	52 000.00
Chapitre 73 – Impôts et taxes	0.00
Chapitre 74 – Dotations et Participations	2 250.00
Chapitre 77 – Produits exceptionnels	0.00
<i>Chapitre 042 - Opérations d'ordre de section à section</i>	<i>0.00</i>
Chapitre 002 – Excédent de fonctionnement reporté	55 577.69
RECETTES D'EXPLOITATION	109 827,69

	Budget Primitif 2020
Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles	0.00
Chapitre 21 – Immobilisations corporelles	17 000.00

Chapitre 23 – Immobilisations en cours	0.00
Chapitre 16 – Emprunts et dettes	0.00
Chapitre 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00
Chapitre 458111 – Opérations pour compte de tiers	27 000.00
Chapitre 001 – Déficit reporté	0.00
Chapitre 020 – Dépenses imprévues	1 200.00
DEPENSES D' INVESTISSEMENT	45 200.00

Chapitre 13 – Subventions d'investissement reçues	
Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées	
Chapitre 10 – Dotations, fonds divers et réserves	
Chapitre 10 – Excédent de fonctionnement	
Chapitre 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	880.00
Chapitre 458111 – Opérations pour compte de tiers	27 000.00
Chapitre 021 – Virement de la section de fonctionnement	7 249.49
Chapitre 001 – Excédent d'investissement reporté	10 070.51
RECETTES D'INVESTISSEMENT	45 200.00

2020-90 AFFECTATION DU RESULTAT DU SPANC – RECTIFICATION D'UNE ERREUR MATERIELLE DANS LA DELIBERATION

Rapporteur : Jean-Michel AVIAS

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **ACTE** la modification de la délibération d'affectation des résultats, de la manière suivante :

1/ Résultats de fonctionnement :

- Résultat de fonctionnement antérieur reporté : + 45 021,79 €
- Résultat de la section de fonctionnement 2019 : + 10 555,90 €
- Résultat à affecter : + 55 577,69 €**

2/ Résultats d'investissement :

- Résultat d'investissement antérieur reporté : - 16 360,51 €
- Résultat d'investissement 2019 : + 26 431,02 €
- Solde d'exécution de la section d'investissement : + 10 070,51 €
- Solde des restes à réaliser d'investissement : 0,00 €
- Excédent d'investissement : + 10 070,51 €**

3/ Affectation

Le résultat cumulé étant excédentaire, il n'y a pas de besoin de financement.

- Report en fonctionnement R002 : + 55 577,69 € - Résultat d'investissement reporté 001 : + 10 070,51 €**

2020-91 CONCESSION D'AMENAGEMENT « ZAC DROME SUD PROVENCE » - APPROBATION DU CRAC 2019 ET DU BILAN PREVISIONNEL

Rapporteur : Alain GALLU

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** le CRACL 2019 tel que joint en annexe conformément à l'article L. 300-5 du Code de l'urbanisme,
- **APPROUVE** le bilan financier prévisionnel actualisé.

2020-92 RAPPORT ANNUEL DU REPRESENTANT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ADMINISTRATEUR DE LA SPL – ANNEE 2019

Rapporteur : Alain GALLU

Le conseil communautaire :

- **PREND ACTE** du rapport de l'administrateur établi sur l'activité de la Société Publique Locale du Tricastin au titre de l'exercice 2019.

2020-93 AIDE AUX ENTREPRISES AVEC LA REGION AUVERGEN RHONE ALPES : AUTORISATION ET DELEGATION D'AIDES, ET ABONDEMENT AU FONDS REGION UNIE

Rapporteur : Alain GALLU

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **ABONDE** le Fonds Région Unie sur l'aide n°2 « Microentreprise et associations » à hauteur de 2€/habitant soit 86 966 € (population légale totale 2020)
- **APPROUVE** les termes de la convention d'autorisation et de délégation d'aides aux entreprises par les communes, les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et la Métropole de Lyon jointe à cette délibération
- **APPROUVE** les termes de la convention de participation au « Fonds Région Uni » jointe à la présente délibération
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer les dites conventions et tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération

2020-94 AIDE A L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE – SARL DP TRICASTIN ET SCI LOCA SYF

Rapporteur : Alain GALLU

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **SOUTIENT** le projet porté par les entreprises DP Tricastin –Del Papa et SCI LOCA SYF, à hauteur de 5 000 €
- **APPROUVE** les termes de la convention annexée à la présente délibération,
- **AUTORISE** le Président à signer ladite convention ainsi que l'ensemble des actes nécessaires à l'exécution de présente décision

2020-95 ZONE D'ACTIVITE LES GEANTS DE PROVENCE A PIERRELATTE – ACQUISITION D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE YH204 A LA VILLE DE PIERRELATTE

Rapporteur : Alain GALLU

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** l'acquisition d'une partie de la parcelle cadastrée YH204 d'une superficie de 3850 m² environ à la commune de Pierrelatte au prix de 17,52 € TTC par m², cette parcelle ayant vocation dans un second temps à être cédée par l'intercommunalité à la société Eleven Production,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer toute pièce se rapportant à cette affaire.

2020-96 ZONE D'ACTIVITE LES GEANTS DE PROVENCE A PIERRELATTE – CESSION D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE YH204 A ELEVEN PRODUCTION

Rapporteur : Alain GALLU

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** la cession à la société Eleven Production de la partie de la parcelle cadastrée YH204 d'une superficie d'environ 3850 m² acquis à la commune de Pierrelatte (surface définitive définie après passage du géomètre), au prix de 17,52 € par m² net vendeur,

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer toute pièce se rapportant à cette affaire.

2020-97 CONTRAT DU TERRITOIRE D'INDUSTRIE ARDECHE DROME – 2019-2022

Rapporteur : Alain GALLU

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** le projet de contrat « Territoires d'Industrie » ci-annexé,
- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer ledit contrat et tout document nécessaire à sa mise en œuvre.

2020-98 TOURISME – ACQUISITION DE MATERIEL NUMERIQUE DANS LE CADRE DE LA PROMOTION TOURISTIQUE DU TERRITOIRE – DEMANDE DE SUBVENTION LEADER - AJUSTEMENT DU PLAN DE FINANCEMENT

Rapporteur : Véronique ALLIEZ

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **VALIDE** l'actualisation de la demande globale de subvention FEADER au titre du programme LEADER et celle émise auprès du Département de la Drôme pour 2019 et 2020 pour le projet d'acquisition de matériel numérique à destination du tourisme conformément au plan de financement présenté comme suit :
-

Financier	Montant
Aides publiques sollicitées	
Financement FEADER	12 911,06 €
CD26	27 214,06 €
EPCI : CCDSP	404,40 €
Autofinancement	
CCDSP	15 719,79 €
Coût total du projet	
	56 249,31 €

- **AUTORISE** le président à solliciter les subventions ainsi modifiées conformément au plan de financement présenté ci-dessus et à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération

2020-99 INSTALLATION DE BORNES D'INFORMATION TOURISTIQUE – POSITIONNEMENT DES PREMIERS EQUIPEMENTS

Rapporteur : Véronique ALLIEZ

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** la pose de bornes interactives d'information touristique sur les sites de la Ferme aux Crocodiles et du Châteaux de Suze ainsi que sur la voie publique de Tulette au niveau du Cours comme support de test avant un éventuel déploiement de plus grande envergure sur d'autres communes du territoire
- **AUTORISE** Monsieur le président à signer au nom de la communauté de communes tous les actes destinés à assurer l'exécution de la présente délibération, ainsi que tous documents qui en seraient le préalable ou la conséquence, et notamment à solliciter toutes autorisations administratives (d'urbanisme notamment)

2020-100 INSTALLATION DE BORNES D'INFORMATION TOURISTIQUE - CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'EQUIPEMENTS NUMERIQUES A L'OFFICE DE TOURISME DROME SUD PROVENCE

Rapporteur : Véronique ALLIEZ

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** les termes de la convention annexée à la présente délibération
- **AUTORISE** Monsieur le président à signer ladite convention et tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération

2020-101 INSTALLATION DE BORNES D'INFORMATION TOURISTIQUE - CONVENTION D'AUTORISATION D'IMPLANTATION D'UNE BORNE NUMERIQUE D'INFORMATION TOURISTIQUE AVEC LES CHATEAUX DE LA DROME POUR LE CHATEAU DE SUZE LA ROUSSE

Rapporteur : Véronique ALLIEZ

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** les termes de la convention annexée à la présente délibération
- **AUTORISE** Monsieur le président à signer ladite convention et tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération

2020-102 MISSION LOCALE – DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA CCDSP

Rapporteur : Alain GALLU

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **DESIGNE** comme délégués de la Communauté de Communes Drôme Sud Provence au sein de la Mission Locale :

Titulaires	Suppléants (à désigner en séance)
Guy FAYOLLE	Jean-Michel AVIAS
Véronique CROS	Sylvie MOLINIÉ
Malika YAHIAOUI	Romain ENTAT
Jean-Luc PERILLON	Agnès MILHAUD

2020-103 PLATEFORME INITIATIVE SEUIL DE PROVENCE ARDECHE MERIDIONALE - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA CCDSP

Rapporteur : Alain GALLU

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **DESIGNE** comme délégués de la Communauté de Communes Drôme Sud Provence au sein de la plateforme Initiative Seuil de Provence Ardèche Méridionale:

Titulaire	Suppléant
Guy FAYOLLE	Christian SABATIER

2020-104 PIMM'S PORTES DE PROVENCE - DESIGNATION DU REPRESENTANT DE LA CCDSP

Rapporteur : Alain GALLU

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **DESIGNE** Mmes Hélène MOULY et Marie FERNANDEZ en tant que représentante titulaires et Mme Véronique CROS comme représentant suppléant de la Communauté de Communes Drôme Sud Provence au sein de l'association PIMMS Portes de Provence

2020-105 PAYS UNE AUTRE PROVENCE - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA CCDSP

Rapporteur : Alain GALLU

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **DESIGNE** comme délégués de la Communauté de Communes Drôme Sud Provence au sein du Pays Une Autre Provence :

A l'assemblée générale :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Jean Michel CATELINOIS	Gérard HORTAIL
Guy FAYOLLE	Daniel VEILLY
Jean Pierre PLANEL	Patrice ESCOFFIER
Maryannick GARIN	Hervé MEDINA
Marie FERNANDEZ	François LAPLANCHE SERVIGNE
Sylvie MOLINIE	Jean Michel AVIAS
Christine FOROT	Véronique HURBIN
Véronique ALLIEZ	Christian SABATIER

Au comité de programmation Leader :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Guy FAYOLLE	Didier BESNIER
Maryannick GARIN	Guillaume DEPIERRE

2020-106 OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA CCDSP

Rapporteur : Alain GALLU

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **DESIGNE** comme délégués de la Communauté de Communes Drôme Sud Provence au sein du conseil d'administration de l'Office de Tourisme Drôme Sud Provence :

Représentants OTI
Alain GALLU
Véronique ALLIEZ
Guy FAYOLLE
Christine FOROT

Maryannick GARIN
Patrice ESCOFFIER
Eloise MANSER
François LAPLANCHE SERVIGNE
Sylvie MOLINIE

2020-107 DESTINATION DROME PROVENÇALE - DESIGNATION DU REPRESENTANT DE LA CCDSP

Rapporteur : Alain GALLU

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **DESIGNE** Mme Véronique ALLIEZ comme délégué de la Communauté de Communes Drôme Sud Provence au sein du conseil d'administration de Destination Drôme Provençale

2020-108 COMMISSION DEPARTEMENTALE DES ESPACES, SITES ET ITINERAIRES, RELATIFS AUX SPORTS DE NATURE - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA CCDSP

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **DESIGNE** comme représentants de la Communauté de Communes Drôme Sud Provence au sein de la Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires, relatifs aux sports de nature :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Véronique ALLIEZ	Romain ENTAT

2020-109 CEDER - DESIGNATION DU REPRESENTANT DE LA CCDSP

Rapporteur : Marie FERNANDEZ

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **DESIGNE** Mme Marie FERNANDEZ comme déléguée de la Communauté de Communes Drôme Sud Provence au sein du CEDER

2020-110 SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE DE LA DROME – COMMISSION CONSULTATIVE ENERGIE - DESIGNATION DU REPRESENTANT DE LA CCDSP

Rapporteur : Marie FERNANDEZ

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **DESIGNE** M Jean Michel CATELINOIS comme représentant de la Communauté de Communes Drôme Sud Provence au sein de la commission consultative Energie du SDED

2020-111 PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL (PCAET) – LANCEMENT ET MODALITES DE CONCERTATION

Rapporteur : Marie FERNANDEZ

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **PRESCRIT** l'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial en mettant en œuvre les moyens nécessaires pour respecter les exigences règlementaires : la collectivité sera accompagnée de cabinets experts dans la méthodologie d'élaboration des PCAET et dans les thématiques à traiter sélectionnés lors d'une consultation pour un marché public à procédure adaptée, le budget prévisionnel alloué à ce projet est évalué à 75 000 € et il est envisagé que la démarche de projet telle qu'elle est conçue aboutira à l'automne 2020 avec l'approbation du PCAET.
- **INSCRIT** les budgets nécessaires à l'élaboration du Plan Climat-Air-Energie Territorial
- **CONFIRME** les modalités d'élaboration décrites dans la délibération du 26 septembre 2016
- **APPROUVE** les modalités de concertation du Plan Climat-Air-Energie Territorial suivantes : o Concertation avec les partenaires :
 - Mise en place d'un comité technique « partenaires » auxquels seront conviés les organismes identifiés, au cours des différentes phases d'élaboration □ Invitation aux ateliers techniques de co-construction du plan d'actions
 - Toute autre forme de concertation que la Communauté de Communes se réserve le droit de mettre en œuvre si elle l'estime opportun
 - o Concertation du public :
 - Parution d'articles informant de la procédure en cours, sur divers supports (presse locale, bulletins municipaux et intercommunaux, site Internet de la collectivité, etc.)
 - Organisation d'une ou plusieurs réunions publiques d'information ou d'ateliers de travail
 - Toute autre forme de concertation que la Communauté de Communes se réserve le droit de mettre en œuvre si elle l'estime opportun
- **CHARGE** Monsieur le Président de notifier la présente délibération :
 - o au Préfet de la Drôme ;
 - o au Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes ; o au Président du Conseil Régional de Auvergne-Rhône-Alpes ; o à la Présidente du Conseil Départemental de la Drôme ; o aux Maires des 14 communes du territoire ;
 - o au Président du Syndicat départemental des énergies de la Drôme, au titre des autorités organisatrices d'un réseau public de distribution d'électricité et de gaz mentionnées à l'article L.2224-31 du CGCT présentes sur le territoire o au Président du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale Rhône Provence Baronnies; o au Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Drôme, o au Président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Drôme, o au Président de la Chambre d'Agriculture de la Drôme,
 - o GRDF, ENEDIS et le SMARD en leur qualité de gestionnaire d'un réseau d'énergie o au représentant de l'Association Régionale des Organismes d'HLM d'Auvergne Rhône-Alpes en sa qualité de représentante de l'ensemble des organismes mentionnés à l'article L.411-2 du code de la construction et de l'habitation.
- **SOLLICITE** l'Etat pour que ses services soient associés tout au long de la procédure d'élaboration du Plan Climat-Air-Energie Territorial
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération

2020-112 DECHETS MENAGERS - RAPPORTS ANNUELS SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC 2019 – COMMUNAUTE DE COMMUNES ET SYPP

Rapporteur : Hélène MOULY

Le conseil communautaire:

- **PREND ACTE** des rapports annuels du Service déchets ménagers 2019, joints à la présente délibération établi par le SYPP et la Communauté de Communes.

2020-113 ASSOCIATION FRANCE DIGUES - DESIGNATION DES DELEGUES

Rapporteur : Maryannick GARIN

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **DESIGNE** comme représentants de la Communauté de Communes à l'association France Dignes :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
William AUGUSTE	Maryannick GARIN

2020-114 ASSOCIATION RIVIERES RHONE ALPES AUVERGNE - ADHESION

Rapporteur : Maryannick GARIN

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **ADHERE** à l'Association Rivière Rhône Alpes Auvergne en qualité de structure de gestion employant de 1 à 4 salariés conformément aux statuts joints en annexe
- **DECIDE** d'inscrire chaque année les crédits nécessaires correspondant à la cotisation annuelle de la CCDSP au chapitre 011 article 6184 ;
- **MANDATE** le Président aux fins d'accomplir toutes démarches et prendre toutes mesures aux fins d'exécution de la présente décision.

2020-115 ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF - RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC 2019

Rapporteur : Maryannick GARIN

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des suffrages exprimés :

- **PREND ACTE** du rapport annuel du Service d'Assainissement Non Collectif 2019, joint à la présente délibération.

Compte rendu affiché le 08 octobre 2020